

Date de dépôt: 28 août 2008

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation urgente écrite de M. Christian Brunier : Transparence sur les invitations à l'Euro 08 pour tuer les rumeurs

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 11 juin 2008, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante:

La rumeur court à propos des invitations transmises par le Conseil d'Etat genevois et ses services pour assister aux rencontres de foot de l'Euro 08 au Stade de Genève.

Le seul remède pour combattre la rumeur est la transparence.

*Dans cet esprit, le gouvernement genevois peut-il communiquer, en toute transparence, **au terme de l'Eurofoot**, la liste nominative des invités de l'Etat de Genève aux matches s'étant déroulés au Stade de Genève ?*

Je vous remercie d'avance de votre réponse.

REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Pour chaque match à Genève, le Conseil d'Etat a reçu 40 billets de la part de l'UEFA, auxquels sont venus s'ajouter les billets obtenus des échanges effectués avec les villes hôtes et ceux achetés à l'UEFA par le DCTI. Par ailleurs, tous les billets non utilisés ont été rendus à l'UEFA.

Globalement, les billets ont été répartis entre plusieurs catégories selon la liste suivante:

1. Conseillers d'Etat de Genève et Conseillers d'Etat d'autres cantons (36)
2. Anciens magistrats (2)
3. Pouvoir législatif et judiciaire du Canton de Genève (10)
4. Partenaires institutionnels et communes genevoises (157)
5. Genève internationale et région franco-valdo-genevoise (32)
6. Autorités militaires (2)
7. Partenaires commerciaux (18)
8. Associations sportives et caritatives (17)
9. Personnalités sportives (4)
10. Genève Tourisme (2)
11. Loterie Romande (organe genevois de répartition des gains) (3)
12. Sport-Toto (40)

Enfin, le Conseil d'Etat a offert 21 billets de l'EURO 2008 à des élèves du réseau d'enseignement prioritaire.

En sus de la possibilité pour tous les députés d'acheter des billets pour un match à Genève de l'EURO 2008, le Conseil d'Etat a décidé, en sa séance du lundi 2 juin 2008, de remettre des billets à l'ensemble des membres du Bureau du Grand Conseil. Saisissant l'occasion d'un entretien d'ores et déjà prévu au Salon jaune, cette décision a été communiquée le jour-même à la présidente du Grand Conseil, au 1^{er} vice-président et à la 2^e vice-présidente par le président du Conseil d'Etat et le chancelier.

Le Conseil d'Etat rappelle par ailleurs que 100 billets ont été mis à disposition du grand public par le biais d'un tirage au sort en présence d'un huissier de justice et, dans la plus grande transparence, la liste des gagnants étant publiée sur Internet.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Laurent Moutinot